



MAISON D'ARRÊT DE DIGNE

CAP DE MUTATION DES SURVEILLANTS DU PREMIER SEMESTRE 2023 : LA MAISON D'ARRÊT DE DIGNE ENCORE OUBLIÉE !

Cher(e)s Collègues,

Lors de la lecture de la note sur les postes proposés à la CAP du premier semestre 2023 pour les Surveillants et Surveillants Brigadiers le syndicat local Force Ouvrière Justice a eu la **mauvaise « surprise »** de constater qu'aucun poste n'était publié pour notre établissement !

Alors que nous avons un poste vacant dû au départ en retraite d'un Collègue en septembre 2022.

Donc cela fera deux CAP de mutation consécutives où l'administration nous zappe totalement ! Lors de la CAP du deuxième semestre 2022, nous avons pris en compte les explications de notre chef d'établissement qui expliquait l'embarras de la direction interrégionale qui n'avait qu'une quarantaine de postes à répartir sur l'ensemble des établissements de son ressort alors qu'elle en recensait 250 vacants ! Mais des « promesses » ou des vœux pieux de deux postes avaient été exprimées !

Alors on peut nous la faire une fois mais pas 15 !

Nous allons connaître chers Collègues de plus en plus de services en mode dégradé d'autant plus qu'un autre Collègue partira en retraite en juillet de cette année donc moins deux Surveillants à l'effectif !

Déjà des changements dans l'organisation des binômes de détention et des postes fixes sont prévus par **la direction** !

Car si la position de l'administration en terme de ressources humaines accordées à notre Maison d'Arrêt perdure nous n'auront aucun renfort avant Avril 2024 !

N'oublions pas nous plus que pour l'instant nous avons 2 Surveillants en prolongation d'activité ! Dont la volonté de partir pourrait évoluée au regard de la réforme des retraites et de la catégorie B annoncée par Le Ministre Dupont Moretti !

Une éclaircie pourrait venir de la mise à disposition de la compagne d'un de nos premiers surveillants !

Allez nous vous parions que l'administration se justifiera par « **Ben on peut faire autrement car on ne recrute pas assez !** »

Ah oui alors bien que nous soyons en manque d'effectif le directeur des ELSP viendra à Digne pour discuter du sujet le 07 avril prochain ??????

Cette fuite en avant de la part de nos technocrates pénitentiaires avait été dénoncée lors du dernier CTS (remplacé par le CSA) de 2022 par Force Ouvrière Justice dont les membres du bureau vont se consulter pour mettre en place toutes actions dénonçant publiquement ce véritable scandale !

Digne les Bains le 25/03/2023

Le bureau local